

Cayenne, le 16 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Détection du poliovirus dans les eaux usées : l'Agence régionale de santé de Guyane rappelle l'importance de la vaccination

Dans le cadre d'un projet de recherche sur la surveillance environnementale du poliovirus, un lot d'échantillons d'eaux usées de Guyane a révélé la présence du poliovirus dérivé de souche vaccinale. Bien qu'aucun cas de poliomyélite n'ait été signalé sur le territoire guyanais, les autorités sanitaires rappellent que la vaccination est le meilleur moyen pour se prémunir contre cette maladie transmise par le poliovirus.

Des analyses ont été réalisées sur des échantillons des prélèvements d'eaux usées recueillis à deux mois d'intervalle (26 juin et 26 août) pour répondre au cadre défini par l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les résultats des analyses effectuées ont révélé la présence du poliovirus dérivé de souches vaccinales dans les stations d'épuration de Cayenne, de St-Georges ainsi qu'au sein d'une lagune de Remire-Montjoly. Les prélèvements effectués dans les stations d'épuration de Kourou et de Saint Laurent du Maroni sont quant à eux négatifs. A ce jour, rien n'atteste une circulation active du virus dans le territoire, aucun cas de poliomyélite n'ayant été signalé.

■ Se protéger soi et les autres par la vaccination

La poliomyélite est une maladie contagieuse majoritairement asymptomatique mais qui peut atteindre le système nerveux et entraîner des paralysies. Sa transmission se fait par l'ingestion d'aliments, d'eau ou de boissons contaminés par les selles d'une personne porteuse du poliovirus. Un vaccin gratuit existe et permet d'éviter la maladie et ses complications. Au même titre que pour la diphtérie et le tétanos, ce vaccin est obligatoire pour tous les nourrissons.

Dans le contexte actuel, il est recommandé, à titre préventif, et à l'ensemble de la population, d'effectuer un contrôle du carnet de vaccination chez son médecin traitant, en pharmacie, auprès d'une sage-femme ou d'un infirmier.

L'ARS, en étroite coordination avec le ministère de la Santé est mobilisée pour effectuer le suivi de ce signal. Les professionnels de santé du territoire ont été informés de la situation.

■ **Pour en savoir plus :**

- [11 vaccins obligatoires depuis 2018 - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(sante.gouv.fr\)](https://sante.gouv.fr)
- [Poliomyélite | Vaccination Info Service \(vaccination-info-service.fr\)](https://vaccination-info-service.fr)

CONTACT PRESSE :

Tél : 06.94.22.99.98 / courriel : ars-guyane-contact@ars.sante.fr